

HOMÉLIES POUR LA FÊTE DE LA PENTECOTE.

HOMÉLIE I.

De la vertu du Saint-Esprit et de sa descente en forme de langues de feu, et du péché contre le Saint-Esprit.

Personne n'ignore parmi les Chrétiens, mes chers frères, que la solennité de ce jour est une des principales fêtes que nous devons célébrer avec ferveur. Comment pourrait-on douter combien elle est digne de l'hommage de nos cœurs, puisque le Saint-Esprit l'a consacrée par l'effusion miraculeuse qu'il a faite sur nous, du don de son amour ? C'est aujourd'hui le dixième jour qui s'est écoulé depuis celui où notre divin Sauveur est monté au-dessus de tous les cieux, pour aller s'asseoir à la droite de son Père ; c'est aussi le cinquantième depuis sa résurrection. Ce jour saint renferme en lui-même de grands mystères. Tous ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament s'y trouvent contenus pour répandre la lumière dans notre esprit, et prouver avec la plus grande évidence que la grâce avait été annoncée par la loi, et que les figures de

la loi ont reçu leur accomplissement par la grâce. Le peuple hébreu ayant été délivré de la captivité de l'Égypte, la loi lui fut donnée sur le mont Sinai, le cinquantième jour après l'immolation de l'agneau pascal. De même aussi, après la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le véritable agneau de Dieu immolé sur la croix, cinquante jours se sont écoulés depuis sa résurrection. Le Saint-Esprit est descendu sur les Apôtres et les Disciples, afin que le Chrétien, attentif aux bienfaits de Dieu, comprenne que les enseignements de l'Ancien Testament ont servi de préparatifs à l'Évangile, et que la seconde alliance avec les hommes a été formée par le même esprit qui avait été l'auteur de la première. Les actes des Apôtres rendent témoignage à cette vérité, par ces paroles : *Lorsque les jours de la Pentecôte furent accomplis, les Disciples étant tous ensemble dans un même lieu, on entendit tout à-coup un grand bruit comme celui d'un vent violent et impétueux qui venait du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étaient assis ; en même temps ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues selon que l'Esprit-Saint leur mettait la parole dans la bouche* (1). O mes chers frères, quels merveilleux effets de la sagesse qui se fait entendre ! et quand

(1) Act., II, 4, 2, 3, 4.

Dieu est lui-même le maître qui enseigne, qu'on apprend promptement les vérités les plus cachées ! L'on n'a pas besoin d'interprète pour les comprendre ; le temps, l'étude et un long usage ne sont plus nécessaires ; mais l'esprit de vérité soufflant où il veut, les langues de tant de nations différentes se font comprendre dans l'Église, de Jésus-Christ.

C'est donc depuis ce jour que les prédicateurs de l'Évangile ont commencé à faire retentir leurs voix ; et que les dons de l'Esprit-Saint, comme une pluie bienfaisante, se sont répandus sur nous. Des fleuves de bénédiction ont arrosé les déserts les plus arides et toute la surface de la terre, parce que l'esprit de Dieu était porté sur les eaux (1) pour la renouveler et dissiper les ténèbres anciennes qui la couvraient. L'éclat d'une lumière nouvelle brillait de toutes parts, lorsque dans cette diversité de langues qui se faisaient entendre toutes à la fois, la parole du Seigneur si lumineuse et un langage enflammé qui possédait la vertu d'éclairer l'esprit et d'embraser le cœur, créait des hommes nouveaux en leur donnant l'intelligence, et les purifiait par l'efficacité du feu qui consumait le péché. Cependant, mes chers frères, quoique les merveilleux effets qui ont paru au dehors aient excité l'admiration des spectateurs, et qu'il n'y ait point à douter que, dans ce concert unanime de

(1) Genes., 1, 2.

voix qui rendaient gloire à Dieu avec tant de joie, la majesté du Saint-Esprit ne fût présente, que personne ne s'imagine que sa substance divine se soit fait voir dans ces langues de feu, dont les yeux du corps étaient frappés. Sa nature invisible, qui lui est commune avec le Fils, a manifesté, sous la forme, qu'il lui a plu de choisir, la qualité des dons qu'il faisait aux hommes, et son opération dans les âmes ; mais la propriété de son essence est toujours restée renfermée dans sa divinité ; car comme il n'y a pas d'homme vivant sur la terre qui puisse porter la vue sur la substance divine du Père ou du Fils, il n'y en a pas non plus qui puisse envisager celle du Saint-Esprit. Il n'y a aucune inégalité, aucune différence dans la Sainte-Trinité. On ne peut rien penser de l'essence divine considérée en elle-même, qui ne soit parfaitement égal en puissance, en gloire et en éternité ; et quoique dans la distinction des personnes, le Père ne soit pas le Fils et que le Fils ne soit pas le Saint-Esprit, ces trois personnes ne sont cependant qu'un seul Dieu, et elles n'ont qu'une même nature. Le Fils est engendré du Père, et le Saint-Esprit est l'esprit du Père et du Fils, non pas comme ayant été créé par le Père ou par le Fils, mais comme étant avec l'un et l'autre, également puissant et éternel, et formant en lui l'union subsistante du Père et du Fils.

C'est pourquoi, lorsque Notre-Seigneur Jésus-

Christ, avant sa Passion, promettait à ses Disciples de leur envoyer le Saint-Esprit, il leur dit : *J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez les porter présentement. Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous fera entrer dans toute la vérité* (1); *car il ne parlera point de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Tout ce qu'a mon Père est à moi; c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera* (2). Le Père n'a donc rien qui n'appartienne au Fils et au Saint-Esprit; et tout a toujours été commun entre les trois personnes divines, parce que c'est posséder toutes choses que de toujours exister par soi-même. Ainsi, qu'on ne pense ici à aucune succession de temps, qu'on ne conçoive aucun degré, qu'on ne mette aucune différence de perfections dans la Sainte-Trinité; et si personne ne peut parler assez dignement de Dieu pour expliquer ce qu'il est en lui-même, que personne n'ose affirmer ce qu'il n'est pas. Il est plus excusable quand on songe à sa nature ineffable, de dire des choses au-dessous de sa grandeur, que d'en exposer de contraires à son essence. Tout ce que les âmes pieuses peuvent penser de la gloire éternelle et de l'immutabilité du Père, doit être également attribué au Fils et au Saint-Esprit

(1) *Il vous fera entrer dans toute la vérité* : tel est le sens littéral du texte grec. La Vulgate porte : *Il vous enseignera toute vérité*.

(2) Joan., XVI, 43, 15.

sans jamais les séparer. Nous reconnaissons dans la Sainte-Trinité un seul Dieu que nous confessons, parce qu'il n'y a aucune diversité de substance, de puissance, de volonté, ou d'opération dans les trois personnes divines.

Si nous détestons l'impiété des Ariens qui veulent mettre quelque différence entre le Père et le Fils, nous n'avons pas moins en horreur celle des Macédoniens qui reconnaissent l'égalité du Père et du Fils, mais qui croient que le Saint-Esprit est d'une nature inférieure à celle des autres personnes divines. Ils ne font pas attention qu'ils tombent dans ce blasphème qui ne doit être pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre, puisque le Seigneur dit lui-même dans l'Évangile : *Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, ce péché lui sera remis ; mais s'il parle contre le Saint-Esprit, il n'obtiendra de pardon ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir* (1). Ainsi, il n'y a point de grâce pour celui qui persévère dans

(1) Matth., XII, 32. Voici le vrai sens de ce verset qui a donné lieu à de longs commentaires : Si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, en disant que c'est un ami des Publicains qui aiment la bonne chère, *il lui sera remis*, parce qu'il paraît excusable d'avoir eu ces sentiments d'un homme qu'il voyait souvent converser avec les pécheurs ; *mais si quelqu'un parle contre le Saint-Esprit*, et attribue les œuvres qu'il opère à la puissance du démon, *il n'obtiendra de pardon ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir*, parce que cela ne peut être que l'effet d'un aveuglement volontaire et d'une malice consommée dont on ne revient presque jamais. — Dom Calmet a fait une excellente dissertation à ce sujet.

cette impiété, parce qu'il renonce à celui par lequel il pouvait confesser le nom de Jésus ; et jamais un tel homme ne recevra miséricorde, puisqu'il n'a point d'avocat qui prenne sa défense. En effet, c'est par le Saint-Esprit qu'on invoque efficacement le Père, c'est lui qui fait couler les larmes des pénitents ; c'est par lui que les gémissements des pécheurs sont écoutés favorablement, *et personne ne peut confesser que Jésus est le Seigneur, que par le Saint-Esprit* (1). L'Apôtre fait évidemment connaître qu'il est également Dieu avec le Père et le Fils, et qu'il est également puissant, quand il nous dit : *Il y a diversité de dons spirituels, mais il n'y a qu'un même Esprit : il y a diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur ; il y a diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous* (2).

Instruits comme nous le sommes, mes chers frères, par l'autorité des livres divins, où cette vérité brille de tout son éclat, et par les autres preuves que nous en avons, excitons-nous mutuellement à célébrer la fête de la Pentecôte avec le respect qui lui est dû. Réjouissons-nous ! tressaillons d'allégresse en rendant nos hommages à l'Esprit-Saint qui sanctifie toute l'Église catholique, et par qui toute âme raisonnable est éclairée. C'est lui qui inspire la foi et qui est le maître de la science ; il est la

(1) I Cor., XII, 3.

(2) Cor., XII, 4, 5, 6.

source de l'amour divin ; c'est lui qui met le sceau à la chasteté et qui est le principe de toutes les vertus. Que les âmes fidèles se réjouissent de ce que les langues de tous les peuples s'unissent dans tout l'univers pour louer et bénir un seul Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et de ce que nous éprouvons encore tous les jours les mêmes effets de la grâce que produisirent autrefois les langues de feu, lorsqu'elles se firent voir sensiblement ; car c'est le même Esprit de vérité qui répand sa lumière dans la maison où il daigne faire sa demeure . et qui ne veut rien souffrir de ténébreux ou de languissant dans le temple où il fait briller sa gloire. Les jeûnes et les aumônes qui nous purifient de nos péchés, nous sont inspirés par lui, et c'est lui aussi qui nous en a fait connaître la vertu. Tous les Saints ont toujours éprouvé combien la pratique des jeûnes (1), qui vont succéder à la fête que nous célébrons, leur a été utile, et nous vous exhortons avec la tendresse d'un Pasteur à qui le salut de vos âmes est cher, à les observer avec ferveur, afin que s'il y a des fautes commises par négligence ou par défaut de vigilance, elles soient expiées dans les jours qui vont suivre par la mortification, et qu'une piété solide

(1) Ce passage nous montre combien le jeûne des quatre-temps est ancien dans l'Église ; il existait déjà à Rome du temps de saint Augustin, et saint Léon le fait remonter à une tradition apostolique. Il nomme le jeûne qui suit la Pentecôte, jeûne du quatrième mois, l'année commençant en mars, à cette époque.

ranime votre dévotion. Ainsi nous jeûnerons la quatrième et la sixième férie ; et samedi nous célébrerons les vigiles selon l'ancienne coutume avec fruit, par les mérites de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE II.

Du mystère de la Sainte-Trinité; de la descente du Saint-Esprit, et de l'impiété des Manichéens.

Le texte sacré nous a clairement fait connaître, mes chers frères, les raisons de la fête que nous célébrons aujourd'hui; nous y avons vu que le Saint-Esprit, suivant la promesse que Notre-Seigneur Jésus-Christ en avait faite à ses Disciples, est descendu sur eux le cinquantième jour après sa résurrection, qui est le dixième depuis son ascension au Ciel. Mais, pour l'instruction des nouveaux baptisés (1), nous croyons devoir y ajouter quelques paroles d'exhortation. Nous ne craignons pas que les hommes spirituels et ceux qui sont mieux instruits de nos mystères, entendent avec dégoût parler de choses qu'ils savent déjà; cette connaissance, s'ils ont fait quelques progrès dans la vertu, doit faire naître en eux le désir de voir un grand nombre de leurs frères jouir du même avantage. Ainsi, mes chers frères, ouvrons tous nos cœurs pour les rendre accessibles aux impressions de la grâce divine. Que les ignorants et les savants écoutent également avec respect ce

(1) Le baptême était conféré aux catéchumènes la veille de la Pentecôte.

que nous avons à leur dire sur un sujet si intéressant. Les uns prouveront par là qu'ils aiment à nourrir leur esprit des vérités qu'ils connaissent, et les autres, qu'ils désirent les apprendre. Si nous sommes dans cette heureuse disposition, la bonté de celui dont nous allons vous annoncer les grandeurs, nous inspirera des paroles utiles au bien de toute l'Eglise, et vous donnera l'intelligence pour les comprendre.

Lorsque nous appliquons notre esprit à méditer la majesté de l'Esprit-Saint, ne croyons pas qu'il y ait quelque différence entre l'excellence de sa nature et celle du Père et du Fils ; car l'essence divine conserve une parfaite unité dans la trinité des personnes. Le Père est de toute éternité Père du Fils qui lui est coéternel. Le Fils est de toute éternité engendré du Père. Le Saint-Esprit est aussi de toute éternité l'esprit du Père et du Fils ; de sorte que, comme le Père n'a jamais été sans le Fils, et le Fils n'a jamais été sans le Père, le Père et le Fils n'ont jamais non plus eu d'existence sans le Saint-Esprit. N'admettons pas de degrés différents entre ces personnes divines. Aucune d'elles n'est antérieure ou postérieure à l'autre ; cette bienheureuse Trinité, dont la divinité est immuable, est une en substance, indivisible dans ses opérations, uniforme dans ses volontés et égale en puissance et en gloire. Lorsque la sainte Écriture, en parlant d'elle, attribue à quelqu'une des personnes des opérations ou des qualités parti-

culières, la foi catholique n'en est pas ébranlée; mais elle comprend que, par la propriété de l'acte ou la qualification qui est employée, l'Église veut nous faire connaître qu'il existe réellement une Trinité dans les personnes, et que la distinction qui frappe nos oreilles ne doit pas nous faire diviser dans notre entendement, l'unité de l'essence divine. C'est pour empêcher les Fidèles d'errer dans la confession de la Trinité, qu'on attribue tantôt au Père, tantôt au Fils, tantôt au Saint-Esprit, les œuvres qui ont été produites au dehors; la substance divine étant indivisible en elle-même, on ne pourrait jamais comprendre qu'il y ait une Trinité dans les personnes, si dans le langage ordinaire, on ne les distinguait par des opérations différentes. Ainsi la difficulté qu'il y a d'en donner par les paroles une notion bien juste, doit exciter en nous le désir d'en acquérir l'intelligence. La doctrine inspirée du Ciel vient au secours de notre infirmité, pour nous faire comprendre que dans la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, il ne faut pas penser qu'il y ait ou diversité d'essence ou unité de personnes. L'entendement conçoit que cette essentielle unité renferme une Trinité véritable; mais en parlant, on est nécessairement obligé de paraître en faire quelque division.

Affermissons-nous donc, mes chers frères, dans cet article de notre foi auquel le salut de nos âmes est attaché, et croyons de tout notre cœur que toute

la Sainte-Trinité est une même puissance, une même majesté, une seule et unique substance qui opère indivisiblement dans les actes qu'elle produit, toujours unie par les liens d'un amour réciproque et dont le pouvoir est égal, qui contient tout et qui remplit tout; car le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un même Dieu. Dans cette vraie et unique divinité, il n'y a point de personne supérieure ou inférieure à une autre. En confessant l'existence de toutes les trois, cette Trinité dans les personnes ne doit point exclure l'unité d'essence; et on doit concevoir une parfaite égalité dans cette incompréhensible unité. Ainsi, mes chers frères, confirmés dans ces principes de notre foi, ne croyons pas que la descente du Saint-Esprit sur les Disciples de Jésus-Christ le jour de la Pentecôte, ait été la première effusion qu'il ait faite de ses dons sur les hommes, mais avouons seulement qu'elle fut alors plus abondante. Les Patriarches, les Prophètes, les prêtres et tous les saints qui les ont précédés, avaient été animés et sanctifiés par le même Esprit; aucun Sacrement n'a été institué, et aucun mystère célébré sans la communication de sa grâce, qui a toujours agi avec la même efficacité, quoique ses dons ne fussent pas communiqués avec la même plénitude. Les Apôtres eux-mêmes, avant la Passion du Seigneur, n'étaient pas privés du secours de l'Esprit-Saint, et sa vertu toute-puissante accompagnait les œuvres merveilleuses du Sauveur des hommes. Lorsque le Sei-

gneur donnait à ses Disciples le pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons, il leur communiquait cette puissance par la vertu du même Esprit dans lequel il agissait lui-même, quand il commandait avec autorité aux esprits immondes.

L'impiété des Juifs ne voulait pas reconnaître en lui la vertu de l'Esprit de Dieu, et attribuait au démon les effets de la bonté divine. Aussi ces blasphémateurs furent-ils avec justice condamnés par cette sentence que le Sauveur prononça contre eux, lorsqu'il dit : *Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes ; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point pardonné ; et si quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, ce péché lui sera remis ; mais s'il parle contre le Saint-Esprit, il n'obtiendra de pardon ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir* (1). Ces paroles prouvent évidemment que les péchés ne peuvent être remis, si l'Esprit-Saint n'intercède pour nous, et que personne sans lui ne peut gémir utilement ni prier comme il faut. C'est pourquoi l'Apôtre dit : *Nous ne savons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières pour le prier comme il faut ; mais l'Esprit-Saint prie lui-même pour nous par des gémissements ineffables, et personne ne peut confesser que Jésus est*

(1) Matth., XII, 31, 32. Voir la note page 466. Blasphémer contre le Saint-Esprit, c'est, par une malice affectée et contre l'évidence, attribuer au démon les œuvres de l'Esprit de Dieu. Quoiqu'il n'y ait aucun péché absolument irrémissible, il est très-rare d'obtenir le pardon de celui-ci, qui est ordinairement puni par l'endurcissement et l'impénitence.

le Seigneur que par le Saint-Esprit (1). C'est donc un grand malheur que d'être privé de sa présence en nous ; et quiconque ne l'a pas pour intercesseur, est assuré de périr, ne pouvant mériter par lui-même de trouver grâce devant Dieu. Ainsi, mes chers frères, tous ceux qui avaient cru au Seigneur Jésus, possédaient en eux le Saint-Esprit ; et les Apôtres avaient déjà reçu le pouvoir de remettre les péchés, lorsqu'après sa résurrection, le Seigneur souffla sur eux, et leur dit : *Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* (2). Mais pour élever ses Disciples au degré de perfection qu'il voulait leur conférer, le Sauveur s'était réservé de leur communiquer une grâce plus abondante et des inspirations plus fortes, qui, jointes à celles qu'ils avaient déjà reçues, les combleraient de nouveaux dons. C'est pourquoi le Seigneur leur disait dans la dernière cène : *J'ai beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez les porter présentement. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous fera entrer dans toutes les vérités ; car il ne parlera point de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera* (3).

(1) Rom., VIII, 36, et I Cor., XII, 3.

(2) Joan., XX, 22.

(3) Joan., XVI, 12. 13 14.

Quoi donc ! le Seigneur promet ici à ses Disciples de leur envoyer le Saint-Esprit, lui qui leur avait dit auparavant : *Je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père* (1), et maintenant il leur dit : *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez les porter présentement ; lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous donnera l'intelligence de toutes les vérités.* Veut-il donc leur faire entendre par ces paroles que sa science est bornée ? ou qu'il est moins instruit par son Père, que l'Esprit-Saint, lui qui est la Vérité et le Verbe éternel, sans qui le Père ne peut rien dire ni rien enseigner ; lui qui leur avait dit aussi : *Le Saint-Esprit prendra de ce qui est à moi ; car c'est le Fils qui donne avec le Père ce que le Saint-Esprit reçoit ?* Non, ce n'était point qu'il y eût une autre vérité à écouter, ou une autre doctrine à prêcher que celle qu'il annonçait, mais il fallait accroître l'intelligence des Disciples qu'il instruisait, et fortifier leur charité en leur communiquant une constance inébranlable qui baunit entièrement de leurs cœurs tout sentiment de crainte, et les rassurât contre les mauvais traitements préparés par leurs persécuteurs. Aussi lorsque les Apôtres eurent été remplis de l'abondance des dons du Saint-Esprit, leur zèle devint-il plus ardent et leur courage beaucoup plus actif. Les nouvelles lumières qu'ils avaient reçues, les

(1) Joan., XV, 15.

disposèrent si bien à endurer tous les supplices, que, devenus intrépides au milieu de toutes les tempêtes, leur foi les élevant au-dessus des flots de la mer orageuse de ce monde, ils foulèrent aux pieds toutes les menaces, et, méprisant la mort, portèrent l'Évangile de vérité chez toutes les nations.

Mais arrêtons-nous un peu, mes chers frères, à ces autres paroles du Seigneur, et appliquons-nous à comprendre ce qu'il veut nous faire entendre, lorsqu'il dit : *Le Saint-Esprit dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir* (1). Car, outre plusieurs autres passages de la sainte Ecriture qui confondent l'impiété des Manichéens, ces paroles sorties de la bouche de celui qui était la vérité même, font voir clairement l'absurdité de leurs dogmes, et rendent méprisables leurs mensonges sacrilèges. En effet, pour paraître avoir dans le chef de leur secte, quelque chose de grand et un homme extraordinaire, ils ont voulu faire croire que dans leur maître Manès, c'était le Saint-Esprit qui était apparu aux hommes; et que le Paraclet, promis par le Sauveur n'était venu que lorsque cet imposteur, qui a trompé tant de malheureux, avait fait son entrée dans le monde. Ils disent que l'Esprit-Saint résidait tellement dans sa personne, que Manès était lui-même cet esprit divin qui, par le ministère de la parole et sous la forme d'un corps humain, enseignait à ses disciples toutes les vérités

(1) Joan., XVI, 13.

dont il leur donnait l'intelligence, et leur découvrait des secrets inconnus à tous les siècles précédents. J'aurais honte de réfuter sérieusement de telles absurdités, s'il n'y avait encore quelques personnes assez sottement crédules pour y ajouter foi. Qu'elles sachent donc que leur maître Manès, digne ministre du père du mensonge, et l'auteur des superstitions les plus obscènes, n'a paru sur la terre que deux cent soixante ans après la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il a été jugé digne de condamnation dans le temps où régnait l'empereur Probus, sous le consulat de Paulin (1). Les Chrétiens souffraient alors la huitième persécution, et il y avait une infinité de martyrs qui avaient prouvé par leurs victoires, l'accomplissement des promesses faites par le Sauveur, lorsqu'il disait à ses disciples : *Quand on vous livrera aux gouverneurs et aux magistrats, ne préméditez pas comment vous devez parler, et ne pensez pas à ce que vous devez dire. Les paroles que vous aurez à faire entendre, vous seront inspirées à l'heure même ; car ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'esprit de votre Père qui parlera en vous* (2).

(1) Saint Léon a suivi la chronique de saint Prosper. Ces mots : *dammandus imotuit*, indiquent le temps où Manès soutint une discussion publique sur sa doctrine, avec Archelais, évêque de Caskar, en Mésopotamie, et fut complètement battu. Cette honteuse défaite fut bientôt suivie de la mort de Manès et de la condamnation de ses erreurs. — Les Ballerini ont donné de savantes dissertations au sujet de cette date citée par saint Léon.

(2) Matth., X, 49, 20.

La promesse de Jésus-Christ n'a donc pu rester pendant si longtemps sans être accomplie, et cet Esprit de vérité que les impies ne sont pas capables de recevoir, n'a pas différé à répandre sur les membres de son Eglise, ses dons de sagesse et d'intelligence, de science et de piété, de conseil, de force et de crainte, jusqu'à la naissance de cet imposteur dont toute la doctrine n'est qu'un tissu de mensonges les plus infâmes. Qui pourrait même penser que ce séducteur ait eu la moindre communication de l'Esprit de Dieu, lui qui fut de cette partie réprouvée du monde (1) qui ne saurait recevoir l'Esprit de vérité? Possédé comme il l'était par l'esprit du démon, il a toujours résisté à l'Esprit de Jésus-Christ. Le don de prédire l'avenir étant un des effets que produisit l'effusion des faveurs de l'Esprit-Saint sur les Disciples du Sauveur, Manès, pour ne pas exposer ses fausses prophéties à être démenties par l'événement, eut l'impudence d'inventer des fables sacrilèges dont il faisait remonter l'origine aux siècles passés. Et comme si la loi de Dieu et les hommes saints, qu'il a remplis de son esprit, ne nous eussent rien appris de l'éternité du Créateur et du bel ordre qu'il a établi dans l'univers parmi ses créatures, cet imposteur a fait un assemblage mons-

(1) Il s'agit ici, comme au commencement de l'alinéa, des impies, c'est-à-dire *de ce monde* qui s'aveugle volontairement pour suivre ses passions déréglées.

trueux de mensonges inexplicables, où il outrage la bonté de Dieu et fait injure à sa sagesse, en détruisant les propriétés des causes naturelles et pervertissant leur usage. Au reste, à qui a-t-il pu faire adopter des rêveries si extravagantes, si ce n'est à quelques insensés dont les yeux sont absolument fermés à la lumière de la vérité, et qui, aveuglés par l'ignorance la plus crasse, ou victimes des passions les plus honteuses, se laissent aller à suivre ces abominations? La pudeur m'empêche de lever le voile qui couvre ces infamies. Elles ne sont que trop connues par la confession qu'ils en ont faite eux-mêmes.

Que personne de vous, mes chers frères, ne se laisse donc persuader que l'auteur d'une si horrible impiété ait jamais pu être favorisé des dons de l'Esprit-Saint. Un tel homme n'était assurément pas digne de recevoir l'effet des promesses que Jésus-Christ a faites à son Église, ni capable de participer aux grâces de la mission céleste. Puisque l'Apôtre saint Jean nous apprend que le *Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié* (1); l'ascension du Seigneur au Ciel devait précéder l'envoi de l'Esprit-Saint sur la terre. Or, celui qui, ne reconnaissant pas en Jésus-Christ l'union de l'humanité avec la divinité, ne croit pas qu'il soit monté au Ciel, où il est assis à la

(1) Joan., VII, 39.

droite de son Père, doit nécessairement nier que le Saint-Esprit ait été donné. Pour nous, mes chers frères, qui, par la régénération, sommes devenus les enfants adoptifs de l'Esprit-Saint et appelés à la possession de l'éternité bienheureuse, rendons à ce saint jour, l'hommage qui lui est si justement dû, et célébrons cette fête avec une joie toute spirituelle. Confessons avec l'Apôtre saint Paul, que *Notre-Seigneur Jésus-Christ, en montant au Ciel, a mené en triomphe une grande multitude de captifs, et répandu ses dons sur les hommes* (1), afin que toutes les créatures intelligentes annoncent l'Évangile de Dieu; et que *toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père* (2). Cette sainte solennité doit aussi renouveler notre ferveur, et nous faire comprendre combien est salutaire l'observance des jeûnes qui vont suivre et qui sont de tradition apostolique (3). Nous devons regarder comme une des plus grandes faveurs de l'Esprit-Saint les secours que nous tirons de la pratique des jeûnes, pour résister aux attraits de la chair et aux embûches du démon. C'est par leur vertu qu'avec la grâce de Dieu, nous remportons la victoire sur toutes les tentations qui nous assiègent. Ainsi, mes chers frères, jeûnons avec joie, la quatrième et la sixième férie; et samedi, nous célébrerons les vi-

(1) Ephés., IV, 8.

(2) Philipp., II, 11.

(3) Voir la note, page 468.

giles dans l'Église de l'Apôtre saint Pierre qui donnera de la force à nos prières, en y joignant son intercession puissante, afin de nous faire obtenir de Dieu miséricorde, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE III.

Les œuvres qu'opère la Sainte-Trinité sont indivisibles. Raisons de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de l'égalité des personnes divines.

La descente du Saint-Esprit a sanctifié, mes chers frères, la fête que nous célébrons aujourd'hui, et tout l'univers l'honore avec respect. Le cinquantième jour après la résurrection, est celui où il fut communiqué aux Apôtres et aux Disciples du Sauveur qui soupiraient après sa venue. Il était attendu, ce divin Esprit, parce que le Seigneur avait promis qu'il viendrait bientôt. Ce n'est pas qu'il commençât alors pour la première fois à habiter dans les âmes saintes que sa présence animait, mais il remplit plus abondamment ces cœurs qui lui étaient consacrés, et il enflamma l'ardeur de leur charité. Ce n'était pas la première effusion qu'il eût faite de ses dons ; il les comblait seulement en y ajoutant de nouvelles faveurs ; et quoiqu'il se communiquât avec plus d'éclat et de plénitude, ses opérations précédentes n'en étaient pas moins réelles. En effet, la Sainte-Trinité agit toujours indivisiblement dans tous les actes où sa Providence se manifeste pour le gouvernement du monde ; c'est

la même miséricorde qui nous fait grâce, la même justice qui nous punit ; il n'y a rien de divisé dans l'acte, là où il n'y a aucune différence dans la volonté. Ainsi, lorsque le Père répand sur nous sa lumière, le Fils et le Saint-Esprit le font également ; et comme celui qui est envoyé est une personne distincte de celui qui l'envoie et de celui qui l'a promis, nous reconnaissons la Trinité des personnes dans l'unité de l'essence divine ; de sorte que, admettant toujours entre elles une parfaite égalité, dans la distinction que nous faisons des personnes, nous entendons que l'unité de substance demeure toujours la même. Et lorsque dans cette union inséparable de la divinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit font quelques actes qui sont propres à leurs personnes, c'est parce qu'ils ont été jugés nécessaires pour la rédemption de l'homme et pour nous conduire au salut.

Si l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, avait toujours conservé la dignité de sa nature, et résisté aux artifices et à la jalousie du démon ; si la concupiscence ne l'avait pas rendu violateur de la loi qui lui avait été donnée, le Créateur du monde ne se serait pas fait créature. L'Éternel n'aurait point été sujet au temps, et le Fils de Dieu, égal à son Père, ne se serait point revêtu de la forme de l'esclave ; il n'aurait point non plus pris la ressemblance de la chair du péché. Mais parce que la mort étant entrée dans le monde par

la malice du démon (1), le genre humain ne pouvait être délivré de la captivité sous laquelle il gémissait, si le Fils de Dieu, sans rien perdre de sa majesté, ne se faisait homme, et si, totalement exempt de la contagion du péché, il ne prenait sur lui la défense de notre cause; l'ineffable miséricorde de la Sainte-Trinité s'est employée tout entière à l'œuvre de notre régénération. Ainsi le Père a eu compassion de nos malheurs; le Fils s'est chargé de porter à nos maux les remèdes convenables, et le Saint-Esprit nous a enflammés par l'ardeur de sa charité. Il fallait aussi que ceux qui devaient être sauvés s'aidassent de leur côté, et que, tournant les affections de leurs cœurs vers leur Rédempteur, ils s'affranchissent par lui de la tyrannie de leur ennemi, parce que, comme le dit l'Apôtre : *Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie, mon Père ! mon Père* (2) ! Or, où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté (3), et personne ne peut confesser le nom de Jésus que par le Saint-Esprit (4).

Si, guidés par la grâce, nous savons, mes chers frères, discerner avec intelligence ce qu'il y a de propre au Père, au Fils ou au Saint-Esprit, dans les opérations qui nous ont sauvés d'avec ce qui

(1) Sap., II, 24.

(2) Galat., IV., 6.

(3) II Cor., III, 47.

(4) I Cor., XII, 3.

leur est commun, nous envisagerons les actes humains et l'anéantissement auquel le Sauveur s'est réduit pour nous, de manière que, sans diviser l'unité de la Sainte-Trinité, nous n'aurons point de sentiments indignes de sa gloire. Quoiqu'il n'y ait pas d'esprit capable de penser, ni de langue assez éloquente pour parler de Dieu comme il faut, néanmoins, quelque haute idée que l'entendement humain puisse se former de l'essence divine du Père éternel, s'il ne l'a pas également du Fils qui lui est consubstantiel et du Saint-Esprit, au lieu d'avoir des sentiments dignes de la grandeur divine, il tombe dans l'aveuglement, et quoiqu'il paraisse avoir des pensées justes sur la personne du Père, il n'en retire aucun fruit, parce que l'homme qui, dans la confession de la Sainte-Trinité, n'y reconnaît pas une unité parfaite, perd tout le mérite de sa foi. En effet, où l'on admet de l'inégalité, il ne peut y avoir de véritable unité. Lors donc que nous appliquons notre esprit à contempler l'immuable divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, chassons toute idée de forme visible ou de choses sensibles, de nature matérielle et sujette au temps, de lieux et de corps qui y soient contenus. Éloignons de notre pensée tout ce qui occupe quelque espace ou est renfermé dans quelques bornes; ne concevons rien que d'éternel, d'immense, et qui est tout en tout. Quand nous pensons à la divinité de cette Trinité sainte, ne nous

imaginons pas qu'il y ait entre les personnes divines des degrés qui les rendent inférieures l'une à l'autre ou qui les séparent. En rendant aux perfections infinies de Dieu tout l'hommage dont nous sommes capables, ne refusons pas à une des personnes divines ce que nous accordons à une autre, comme si nous croyions plus honorer le Père en lui attribuant des qualités que nous ne reconnâtrions pas dans le Fils ou dans le Saint-Esprit. Le culte qui préférerait le Père au Fils, ne serait pas véritable; l'outrage fait au Fils retombe sur le Père, et l'inégalité qu'on veut mettre entre eux, les offense également tous deux : car l'éternité leur étant commune aussi bien que la divinité, on ne regarde pas le Père comme tout-puissant et immuable, si l'on croit qu'il a engendré un Fils inférieur à lui, ou qu'il a gagné quelque chose dans une production qui n'existait pas auparavant. Il est vrai que le Seigneur dit à ses Disciples dans l'Évangile : *Si vous m'aimez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi* (1); mais ces mêmes Disciples, qui lui avaient souvent entendu dire aussi : *Mon père et moi nous sommes une même chose* (2); *celui qui me voit, voit mon Père* (3), n'ont jamais compris la différence qui paraît dans ces paroles du Seigneur Jésus, de la divinité qui était en lui, et ils étaient

(1) Joan., XIV, 28.

(2) Joan., X, 30.

(3) Joan., XIV, 9.

trop bien instruits pour les attribuer à l'essence divine qu'ils savaient être éternelle et de même nature que celle du Père.

Le Sauveur, en parlant ainsi à ses Apôtres de la nature humaine qu'il avait prise, veut leur faire comprendre à quel degré de gloire l'union du Verbe de Dieu l'élevait par l'incarnation; et pour dissiper le trouble que leur causait son éloignement prochain qu'il leur annonçait, il les excite par l'exaltation de son humanité à se nourrir de l'espérance des joies éternelles dont il leur ouvrait l'entrée : *Si vous m'aimiez, dit-il, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père* (1). C'est comme s'il leur disait : Si vous pouviez parfaitement comprendre l'honneur que je vous procure, et la gloire qui vous revient de ce qu'étant Fils de Dieu, engendré de mon Père, j'ai pris un corps dans le sein d'une femme, et suis né Fils de l'homme; de ce qu'étant éternel et le maître de toutes choses, j'ai voulu devenir semblable à vous et sujet à la mort; de ce qu'étant invisible par ma nature, je me suis rendu visible et revêtu de la forme de l'esclave, quoique je sois Dieu de toute éternité; vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père, car mon ascension vous est utile, et dans l'élévation de mon humanité qui va s'asseoir à la droite de mon Père, au-dessus de tous les cieus, vous pouvez reconnaître la gloire à laquelle vous êtes

(1) Joan., XIV, 28.

appelés. Pour moi, qui suis une même chose avec mon Père, je demeure toujours avec celui qui m'a engendré, et lorsque je viens à vous, je ne me sépare point de lui; comme aussi, je ne vous abandonne point, en retournant à lui. Ainsi, *réjouissez-vous de ce que je m'en vais à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi*. Je vous ai unis à moi, et je me suis fait Fils de l'homme, afin que vous puissiez devenir enfants de Dieu. Et quoique en ma personne je réunisse les propriétés des deux natures, le rapport que j'ai avec vous me rend inférieur à mon Père; mais la nature divine qui est en moi indivisible avec mon Père, me rend plus grand que moi-même (1). Ainsi la nature, qui est inférieure au Père, va à lui, afin que la chair de l'homme habite où est le Verbe de toute éternité. Telle est, mes chers frères, la foi de l'Église catholique, qui, en confessant que Jésus-Christ est inférieur à son Père quant à l'humanité qu'il a prise, le reconnaît égal à lui par la divinité.

Méprisons donc l'aveugle subtilité des hérétiques, dont l'impiété s'applaudit de la fausse interprétation qu'ils donnent à ce passage pour la perte de leurs âmes; et puisque le Seigneur dit lui-même : *Tout ce qui est à mon Père est à moi* (2), comment ne comprennent-ils pas qu'ils ôtent au

(1) C'est-à-dire supérieur à tout ce qu'il y a d'humain en moi. Nous avons traduit presque littéralement pour laisser dans toute sa force la pensée renfermée dans ces mots : *etiam meipso sum major*.

(2) Joan., XVI, 15.

Père tout ce qu'ils refusent d'accorder au Fils ? Leur erreur est si grande sur les actes humains opérés par le Sauveur pour notre salut, qu'ils croient que le Fils a été privé des attributs du Père, parce qu'il a daigné prendre sur lui nos infirmités ; mais la miséricorde infinie de Dieu ne porte aucune atteinte à sa souveraine puissance, et il n'a pas diminué sa gloire en se réconciliant avec sa créature par les ineffables moyens qu'il a choisis. Tout ce qui est au Père est également au Fils ; et tout ce que possèdent le Père et le Fils appartient aussi au Saint-Esprit, parce que la Sainte-Trinité n'est qu'un seul Dieu en trois personnes. Cette foi si élevée au-dessus des sens et de la raison, n'est pas une invention de la sagesse de ce monde, et l'opinion des hommes ne saurait la persuader ; c'est le Fils unique de Dieu qui nous l'a enseignée et l'Esprit-Saint nous en a convaincus par son onction. Nous ne devons pas avoir de la troisième personne des sentiments différents de ceux que nous avons du Père et du Fils. Quoique le Saint-Esprit ne soit ni le Père ni le Fils, il ne faut le séparer ni du Père ni du Fils ; et comme dans la Sainte-Trinité, il est une personne distincte des autres, de même aussi, dans la divinité du Père et du Fils, il n'a qu'une même substance qui remplit tout, qui contient tout, et qui gouverne tout, avec le Père et le Fils ; honneur et gloire lui soient rendus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !
